

Projets solaires jamais construits : une étude chiffre le problème

greenunivers.com/2017/11/projets-solaires-jamais-construits-etude-chiffre-probleme-171089/

08/11/2017

Que deviennent les projets lauréats des appels d'offres solaires ? Combien ne sortent jamais de terre ? [Objet d'un débat entre le syndicat Enerplan et la Commission de régulation de l'énergie il y a quelques mois](#), la question a été posée à tous les gagnants du rocambolesque appel d'offres solaire « CRE 3 » clos fin 2015 ; il avait réuni 1 100 MW, avec un délai de deux ans pour mettre en service les centrales. Enerplan et France Territoire Solaire ont en effet demandé en juin dernier au cabinet de conseil Finergreen de mettre des chiffres sur le sujet – Finergreen identifie et analyse en effet les résultats de tous les appels d'offres.



Les absents ont toujours tort

Publiée demain 9 novembre et consultable ci-dessous, l'étude repère 673 MW raccordés ou en cours de raccordement, soit 76% du panel sondé, 199 MW encore incertains (22,5%) et 13 MW abandonnés (1,5%). Mais le volume non-sondé, c'est-à-dire les développeurs qui n'ont pas répondu à Finergreen, reste important : 214 MW. Or, ces développeurs sont aussi les plus susceptibles d'être gênés par la question. Par ailleurs, comme le souligne Damien Ricordeau, fondateur du cabinet, ces non-répondants sont souvent « des acteurs de petite taille. Certains nous sont inconnus. Il y a parmi eux un certain nombre de collectivités locales, dont la participation aux appels d'offres est ponctuelle ».

Ces non-répondants sont manifestement une population à risque, sur le critère des projets avortés. Le pourcentage pas si mauvais de 76% de projets CRE3 construits à coup sûr est donc optimiste. Si l'on rapporte les 673 MW « certains » au nombre total de MW attribués, le score descend à 61%. La réalité se situe sans doute entre ce résultat et 76%.

Que fait la police ?

Le constat établi, que faut-il faire ? En juillet dernier, Daniel Bour, président du syndicat Enerplan et de la Générale du Solaire, recommandait de sanctionner réellement les absents : « La CRE doit jouer un rôle plus important dans la gestion des appels d'offres et les sanctions doivent être plus nettes. Je suggère de supprimer le tarif d'achat 18 mois après la sélection et de redistribuer le permis de construire ». Richard Loyen, délégué général du même syndicat, recommande aujourd'hui une utilisation effective de la garantie financière d'exécution, la gestion administrative laissant à désirer dans plusieurs régions. D'un côté, certains développeurs ne constituent jamais la réserve obligatoire. De l'autre, les préfetures de région ne le savent pas et ignorent aussi si les projets se concrétisent.

« Un peu de transparence dans le suivi des projets ne serait pas de trop », formule Richard Loyen. Finergreen propose de son côté que la DGEC rende public le taux de MW raccordés, à la fin des délais de construction. Le cabinet prévoit d'ailleurs une suite à cette première analyse, au premier trimestre 2018, pour établir un bilan définitif de « CRE 3 ».

Pour augmenter le taux de réalisation, le deuxième remède consiste à exiger le permis de construire lors du dépôt des dossiers. C'est ce que prévoit [le cahier des charges des nouveaux appels d'offres solaires](#), ce qui devrait contribuer à atténuer le problème dans les années qui viennent.

- Consulter ci-dessous le suivi des projets lauréats « CRE 3 » (ou [ici en PDF](#)) :